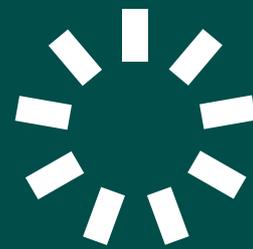


Du lycée à l'université

Licence mention : Histoire de l'art et archéologie

— Nantes



Enjeux

L'objectif principal de la Licence en Histoire de l'art et Archéologie est l'acquisition d'une solide culture générale et d'un savoir-faire en matière de patrimoine artistique et de patrimoine archéologique, ainsi que dans le domaine de l'analyse et de l'étude des arts graphiques, de la sculpture, de l'architecture et des sciences de l'archéologie.

Les enseignements dispensés permettent de développer les capacités d'analyse, de compréhension et d'interprétation de nombreux types d'objets (œuvres d'art, documents, images, édifices, sites et vestiges archéologiques, etc.). Tout au long des trois années de Licence, les étudiants sont accompagnés dans l'acquisition progressive de compétences en matière de raisonnement, d'argumentation et de synthèse. Ils sont également formés à la restitution orale comme écrite de leurs connaissances et de leurs recherches.

La formation est volontairement interdisciplinaire dans ses enseignements et ses outils, pour qu'à l'issue des trois années de formation, les étudiants puissent poursuivre leurs études dans différents Masters.

Présentation du diplôme

La Licence d'Histoire de l'Art et Archéologie (HAA) est une formation qui offre dès la première année la possibilité de suivre un parcours en Histoire de l'art ou en Archéologie. À chaque semestre, des cours obligatoires ou optionnels sont proposés en Histoire de l'art ou en Archéologie, à choisir en fonction du parcours retenu à l'origine, et permettent de conforter les liens étroits entre les deux disciplines. Des options sont également proposées en Histoire et dans d'autres disciplines relevant des Sciences humaines et sociales.

L'ensemble s'inscrit dans une logique progressive de spécialisation et d'acquisition de diverses compétences.

Il est possible de changer de parcours au second semestre de L1 et entre la L2 et l'entrée en L3.

Les étudiants doivent effectuer un stage obligatoire de 3 semaines minimum afin de valider leur Licence 3.

Rythme de la formation

La licence se prépare en trois ans (L1-L2-L3) et est organisée en six semestres.

Le temps de présence hebdomadaire moyen des étudiants en cours (cours magistraux et travaux dirigés) s'établit à 20 heures par semaine environ. Un temps de travail personnel équivalent est attendu (relecture et approfondissement des cours, recherches bibliographiques et lectures personnelles, préparation d'exposés, etc.), ce qui correspond à des semaines d'environ 36 à 40 heures de travail.

La première année de Licence propose un enseignement centré principalement sur l'Histoire de l'art ou sur l'Archéologie, suivant le choix effectué au moment de l'inscription.

Les attendus

Cadrage national des attendus

- Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
- Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines
- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
- Avoir un intérêt pour l'art, l'archéologie, l'histoire et la culture

univ-nantes.fr

Organisation de la 1re année et matières enseignées

- Les cours magistraux : ils permettent d'appréhender les connaissances de base pour les périodes antique à contemporaine en Histoire de l'art, auxquelles s'ajoutent la Préhistoire et la Protohistoire pour l'archéologie.
- Les travaux dirigés : ils permettent aux étudiants dès le premier semestre, de travailler en groupes plus réduits sur différentes thématiques archéologiques et/ou d'histoire de l'art, tout en se familiarisant avec les méthodologies propres à ces deux disciplines.
- Options : des options complémentaires permettent par ailleurs aux étudiants d'approfondir leurs connaissances dans leur discipline de prédilection et/ou de s'ouvrir plus largement aux autres sciences historiques, aux langues anciennes (grec, latin) ou vivantes (allemand, anglais, espagnol, italien) ou encore en sport.
- Tutorat : il est assuré par des étudiants de master tout au long de l'année et aide les étudiants à retravailler les notions vues en cours. Il permet d'accompagner les étudiants dans leur adaptation au rythme universitaire.

Que faire après ?

Poursuite d'études possible

Au terme de la licence, la poursuite d'études est fortement conseillée. Les débouchés professionnels indiqués ci-dessous sont réels, mais sous réserve d'une poursuite d'étude en Master et/ou de réussite à un concours de la fonction publique d'État ou territoriale :

Poursuite d'études en Master dans les domaines suivants :

- Histoire de l'art
- Archéologie
- Patrimoine

Domaines d'activité possibles à l'issue des études

Les secteurs d'activités et les métiers :

- de la culture, la communication culturelle
- des musées
- de la conservation, la gestion, la valorisation et l'animation du patrimoine (guide conférencier, animateur du patrimoine, médiateur culturel)
- de l'archéologie préventive
- de la recherche et de l'enseignement
- du marché de l'art
- du tourisme, du développement local
- de l'édition

Les concours administratifs:

- Conservateur du patrimoine
- Attaché du patrimoine
- Attaché culturel

Contacts

Renseignements

Secrétariat du Département d'Histoire de l'art et Archéologie : 02 53 52 25 60

anne-marie.thievin@univ-nantes.fr

Informations complémentaires

www.lyceens.univ-nantes.fr/licence-haa

www.histoire.univ-nantes.fr

Contacts scolarité / inscriptions :

Scolarité Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales (LLSHS)

Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227

44 312 Nantes Cedex 3

Tél : 02 53 52 29 16

scollshs@univ-nantes.fr

